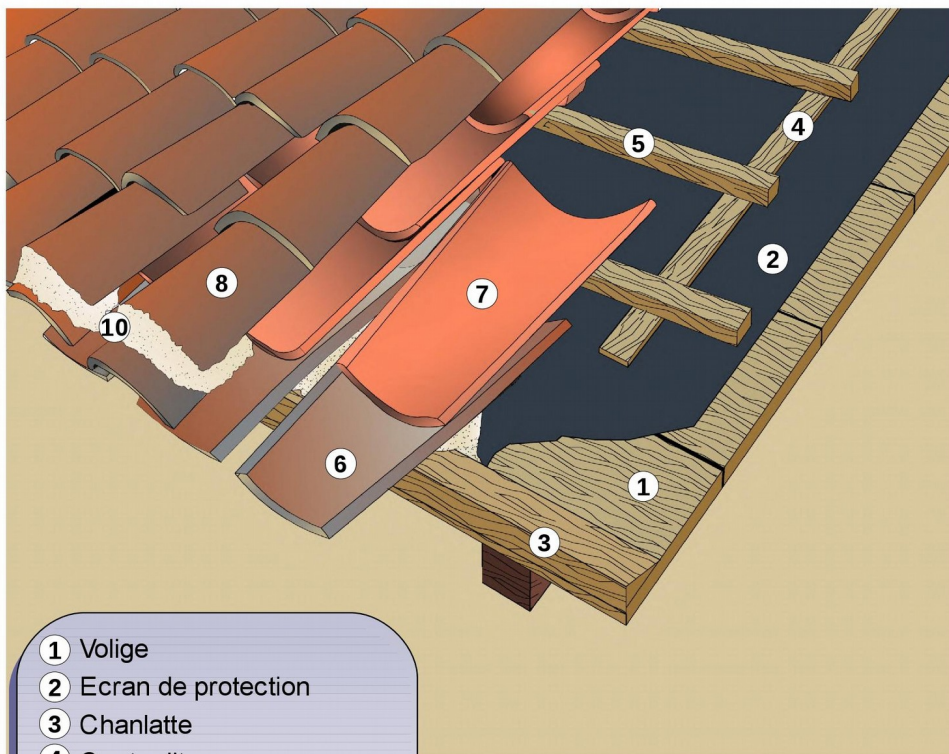


# LES TOITURES

## RESTAURATION – COUVERTURE EN TUILES CREUSES



- 1 Volige
- 2 Ecran de protection
- 3 Chanlatte
- 4 Contre liteaux
- 5 Liteaux
- 6 Première tuile de courant de réemploi
- 7 Tuiles de courant neuves
- 8 Tuiles de couvert de réemploi
- 9 Casseaux
- 10 Mortier de chaux ocré
- 11 Tuiles tige de botte

La couverture sera réalisée en tuiles creuses de terre cuite, de teinte rouge ou brun nuancé avec, en chapeau, des tuiles de réemploi ou ds tuiles neuves d'aspect vieilli.

Les tuiles neuves auront un galbe proche de celui des tuiles anciennes.

Tous les scelllements seront réalisés au mortier de chaux ocré. Les éléments d'étanchéité métallique seront masqués par des solins au mortier de chaux ocré.

A l'égout, la première tuile de courant sera une tuile de réemploi et dépassera la volige d'environ 10 cm.

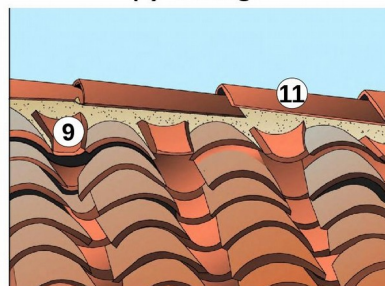
Les rives seront réalisées par une double rangée de tuiles de couvert scellées au mortier de chaux ocré. Les tuiles de rives sont interdites. (1)

Le faitage et les arêtiers seront réalisés au moyen de tuiles creuses scellées au mortier de chaux ocré, avec l'utilisation de casseaux posés au dessus du dernier rang de tuiles de couvert. (2) Les tuiles d'arêtier auront les mêmes dimensions que les tuiles des pans de la toiture. (3)

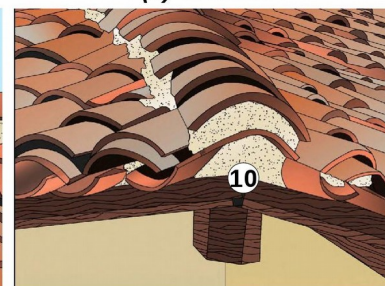
(1)- Rive



(2)- Faitage



(3)- Arêtier



# UDAP 01

Unités  
Départementales  
de l'Architecture  
et du Patrimoine

**UDAP**

**Ain**

Allier  
Ardèche  
Cantal  
Drôme  
Isère  
Loire  
Haute-Loire  
Puy-de-Dôme  
Rhône et  
métropole de  
Lyon  
Savoie et  
Haute-Savoie



### UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer  
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23  
udap.ain@culture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes)